



Stef Vande Meulebroucke

Directeur de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai



Trois ans après la création du premier GECT et la mise en œuvre de seize au total en Europe, le temps est venu de réunir de manière plus systématique les acteurs concernés. Les événements des 27 et 28 janvier à Lille et à Bruxelles ont constitué un moment clé. Ils ont démontré que malgré la diversité des territoires et des situations, les nombreuses questions qui se posent encore aux acteurs locaux dans la création et la gestion au quotidien de leur GECT pourraient trouver des réponses dans la "mise en commun" des expériences en Europe. Pour ce faire, il est encore nécessaire de transformer la plateforme créée le 28 janvier dernier en une structure solide réunissant non seulement les acteurs des GECT, mais également leurs partenaires (les Etats, les collectivités, ...), ainsi que les institutions européennes et les autres structures expertes comme la MOT. Il revient aujourd'hui au Comité des régions de prendre l'initiative de constituer une cellule active qui donne suite à ce lancement.

L'objectif de la plateforme est tout d'abord de répondre à ce besoin d'assistance technique : comment améliorer et flexibiliser la création des GECT ? Comment rendre les projets plus efficaces ? Quelles réponses donner aux problèmes communs de recrutement de personnel, au besoin de normalisation des procédures, ... ?

Le second objectif est de porter la voix des GECT aux niveaux nationaux et européens. Certains des problèmes déjà soulevés par les GECT ne trouveront en effet de solutions qu'à ces niveaux. De plus, il est temps de mettre en lumière les atouts de ce nouvel outil, et ce non seulement au niveau des programmes de la DG Regio, mais également au sein d'autres programmes européens liés par exemple à l'innovation, aux entreprises ou à la jeunesse. Il semble y avoir encore un défaut d'informations et de connaissances des potentialités du GECT, au sein même des acteurs européens. La plateforme doit justement permettre de faire connaître ce potentiel.

Les prochains rendez-vous sont la conférence sur les GECT à Gödöllő en Hongrie du 21 au 23 mars dans le cadre de la présidence hongroise (cf. page 2) et des Open Days "Méditerranéens" organisés par le GECT Galice/Nord Portugal en juillet.

GECT en fête !

Le jeudi 27 janvier, l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai a fêté ses trois ans à l'occasion de la conférence européenne des Groupements territoriaux de coopération (GECT). Organisé à la Communauté urbaine de Lille, cet événement a réuni plus de 200 représentants européens. Ces derniers ont participé à cinq ateliers portant sur des sujets propres aux GECT.

Créée le 28 janvier 2008, l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai est le premier GECT d'Europe. Elle rassemble 14 institutions belges et françaises décidées à travailler ensemble afin de soutenir et de promouvoir la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale.

Avec un territoire de 3 550 km² et 147 communes, l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai forme la plus grande métropole transfrontalière d'Europe. Lille, Tournai et Courtrai constituent des villes centres au sein de cet espace binational et triculturel (flamand, wallon et français).

L'Europe compte aujourd'hui 16 GECT. Ces groupements ont pour objectif de faciliter et promouvoir la coopération transfrontalière. Ils agissent au nom de leurs membres issus d'au moins deux Etats de l'UE.

Accueillis par Michel-François Delannoy, vice-président de Lille Métropole, les nombreux participants ont souligné les avancées de ces groupements et la nécessité de garder à l'esprit les attentes concrètes des citoyens.



Mercedes Bresso, présidente du Comité des régions, s'est félicitée de l'apport des GECT et a souligné que l'Eurométropole constituait un exemple : "Vous avez construit une vraie commune transfrontalière. Vous construisez l'Europe au quotidien".

Les participants se sont réunis ensuite en ateliers pour débattre du statut des personnels des GECT, de la coopération avec les fonds européens et du type de gouvernance à adopter dans ces structures. Un atelier spécifique était également organisé quant aux problèmes particuliers que pose la création d'un GECT et les solutions qui peuvent y être apportées.

Le lendemain, au Comité des régions, il a été demandé aux législateurs européens de simplifier les règles régissant la mise à disposition d'infrastructures et de services publics transfrontaliers aux citoyens. Une plateforme destinée aux pouvoirs publics qui créent et gèrent ce type d'organisme transfrontalier a également été lancée.

(cf. point de vue ci-contre et article en page 2).

Inauguration du TGV Perpignan-Figueras



Lors de l'inauguration, le Secrétaire d'État français chargé des transports, Thierry Mariani n'a pas manqué de souligner qu'il s'agissait là d'une "belle réussite commune entre la France, l'Espagne et les différents partenaires. Dans un contexte économique fragile, elle témoigne de la capacité d'unir nos forces autour d'un grand projet".

Le nouveau tronçon, déjà emprunté par 16000 voyageurs depuis son ouverture le 19 décembre, est une ligne à grande vitesse à double voies conforme aux standards européens d'écartement. D'une longueur de 44,4 km, il comprend 24,6 km coté français et 19,8 km coté espagnol. La ligne permet de relier Paris et Barcelone en 7h25, trajet qui passera à 5h40 en 2012 avec la mise en service de la LGV Barcelone-Figueras.

Ce projet a été réalisé dans le cadre d'un contrat de concession signé en 2004 avec l'entreprise TP Ferro, spécifiquement constituée par le groupe français Eiffage et le groupe espagnol ACS Dragados.

Création d'une plateforme d'appui pour les GECT*

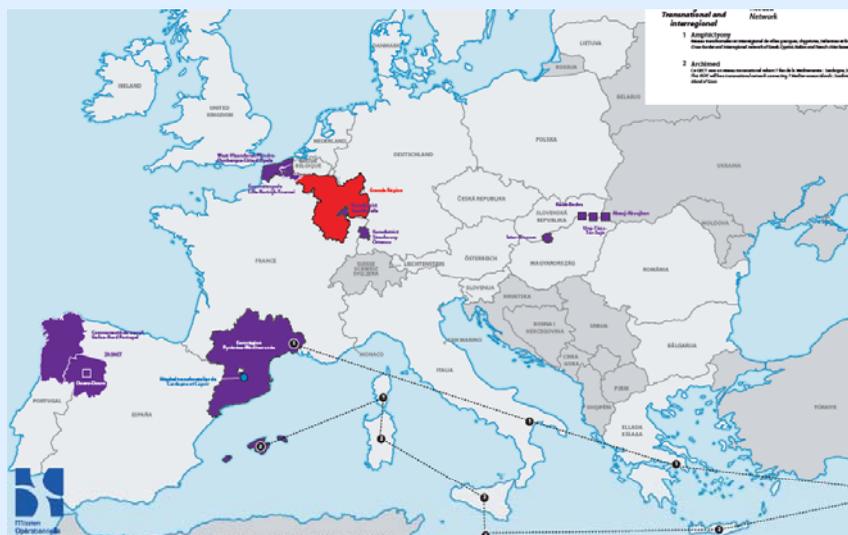
Au cours de la session plénière du Comité des régions à Bruxelles le 28 janvier, les maires et les présidents de régions ont proposé des moyens d'améliorer un instrument juridique essentiel, le Groupement européen de coopération territoriale (GECT). Ils ont également lancé une plateforme des GECT destinée aux pouvoirs publics qui créent et gèrent ce type d'organisme transfrontalier, plateforme à laquelle la MOT est associée.

Seize GECT ont été créés aujourd'hui, dont neuf avec des membres français, et de nombreux autres sont en préparation. La Commission européenne va proposer au Parlement européen et au Conseil de réexaminer avant l'été le cadre juridique actuellement en vigueur, fournissant ainsi une occasion favorable de simplifier les procédures.

M. Alberto Núñez Feijóo, président de la région de Galice en Espagne, qui a préparé l'avis d'initiative du CdR adopté le 28 janvier a déclaré: "Le GECT que nous avons créé dans ma région, en collaboration avec la région Nord du Portugal, est un excellent cadre pour des projets transfrontaliers. Toutefois, [...] certaines parties du règlement GECT sont plutôt confuses, et les institutions européennes doivent apporter davantage d'éclaircissements aux collectivités territoriales".

Les propositions du Comité des régions reposent sur la consultation des GECT existants réalisée au premier semestre 2010 à laquelle ont participé des collectivités territoriales ainsi que d'autres acteurs dont la MOT. L'un des problèmes principaux soulevés par le CdR est le manque de coordination qui a dominé les cinq dernières années. Ceci a eu pour résultat un patchwork de mesures d'application nationales, n'étant pas nécessairement compatibles entre elles. L'avis du Comité invite donc les institutions européennes à fournir des orientations plus précises sur la manière d'appliquer ce concept aux législations nationales. Un obstacle supplémentaire réside dans la longueur des délais nécessaires aux capitales nationales pour traiter les demandes de création de GECT, délais que le CdR souhaite réduire.

Dans le cadre du suivi de ses propositions, et afin d'apporter à Bruxelles un retour d'expériences pratiques, le CdR a lancé une plateforme GECT. Ce nouvel organe permettra de réunir l'ensemble des experts et des parties concernées (dont la MOT). Ses travaux seront coordonnés par le président de la commission de la cohésion territoriale du CdR, qui est actuellement M. Michel Delebarre, maire de la ville française de Dunkerque, président du GECT West-Vlaanderen / Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale et président de la MOT.



Carte des GECT en Europe, à télécharger sur le site de la MOT : www.espaces-transfrontaliers.eu



* Cet article est composé d'extraits du Communiqué du Comité des régions du 27 janvier.

Plus d'infos : <http://portal.cor.europa.eu/egtc>

Revue de presse

■ **Forum cohésion - Barroso : l'UE a besoin plus que jamais d'une politique de cohésion**, Europe Information, 1er février - "Les discussions à venir sur le futur budget de l'UE se feront 'probablement dans les conditions les plus difficiles qui aient jamais existé pour des discussions sur les perspectives financières', a déclaré José Manuel Barroso, le président de la Commission européenne, à l'ouverture du Forum sur la cohésion, le 31 janvier à Bruxelles. C'est pourquoi [...] nous devons plus que jamais justifier toutes les décisions en termes de valeur ajoutée, de rapport coût/efficacité, de résultats'."

■ **Transfrontalier - "Il faut que quelque chose se passe !"**, L'Alsace, 29 janvier - "Une centaine d'élus et de représentants socio-économiques ont participé, à Strasbourg, aux 'Rencontres transfrontalières' initiées par la Région. Avant même la présentation du rapport de la mission sur la politique transfrontalière menée par trois parlementaires, dont la sénatrice Fabienne Keller, le ministre Philippe Richert, président du conseil régional, a souligné la volonté du gouvernement de 'ne pas perdre de temps'."

■ **L'Alsace va expérimenter un Conseil unique**, Les Echos, 31 janvier - "Le président de la région et ceux des deux départements se sont entendus sur l'expérimentation d'un Congrès ou Conseil d'Alsace. Un référendum aura lieu fin 2011. [...] 'Nous demandons aussi une extension des compétences de cette entité, notamment en matière de relations transfrontalières', annonce Charles Buttner."

■ **Monaco au secours des travailleurs français**, Nice Matin, 26 janvier - "Petite enfance - Des centaines de familles de Français salariés à Monaco privées d'allocations. Du moins pendant trois mois. Après l'angoisse provoquée par cette nouvelle, l'annonce par les Caisses sociales monégasques de la mise en place d'un prêt sans intérêt est de nature à soulager bien des ménages."

■ **Le projet de LGV entre Nice et Vintimille trace sa route**, 20 Minutes, 24 janvier - "Nathalie Kosciusko-Morizet a franché. La ministre des Transports a donné son aval au projet de ligne ferroviaire à grande vitesse Nice-Vintimille."

■ **L'Eurorégion Aquitaine-Euskadi s'apprête à devenir réalité**, Sud Ouest, 29 janvier - "La signature du protocole d'accord du Groupement Européen de Coopération territoriale [...] a lieu vendredi 4 février."

Evénements

■ Conférence sur le GECT et la gouvernance à multiniveaux

La MOT participera à cet événement de la présidence hongroise organisé les 21, 22 et 23 mars 2011, à Gödöllő en Hongrie.

■ Evénement annuel du réseau de la MOT

L'Assemblée Générale de la MOT se tiendra le 16 juin 2011 à Reims, à l'invitation de l'un de ses adhérents, le Conseil régional Champagne-Ardenne. La conférence-débat annuelle sera organisée la veille, le 15 juin.

Plus d'infos prochainement sur le site : www.espaces-transfrontaliers.eu